



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 1872

Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur les insuffisances du plan d'aide au secteur automobile. Le plan d'aide au secteur automobile reprend, en partie, un certain nombre de dispositifs déjà expérimentés par le passé par le gouvernement de François Fillon. En revanche, il n'aborde pas la problématique du coût de la main-d'œuvre, pourtant essentielle pour l'industrie automobile. À cet effet, la comparaison avec la Corée du sud est instructive. L'industrie automobile française ne perd pas des parts de marché à cause de l'accord de libre-échange signé par l'Union européenne avec la Corée du sud mais bien à cause des retards structurels pris ces dernières années. Ainsi, le nombre d'heures travaillées, en Corée du sud, selon une étude publiée en 2010 par l'INSEE, est de 2 165 contre 1 559 en France soit un différentiel de près de 39 %. En France, le coût horaire de la main-d'œuvre dans le secteur manufacturier (36,38 euros) est nettement supérieur à la moyenne européenne (+ 21 %), on comprend aisément les difficultés rencontrées par notre industrie automobile. Un différentiel qui passe à 68 % avec le Royaume-uni qui trouve là une des clefs de la renaissance de son industrie automobile nationale. Aussi, il lui demande s'il partage ses analyses et quelles mesures concrètes le Gouvernement entend prendre afin de diminuer le coût de la main-d'œuvre pour une réindustrialisation de notre économie.

Données clés

Auteur : [M. Paul Salen](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1872

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 juillet 2012](#), page 4588

Question retirée le : 2 février 2016 (Retrait à l'initiative de l'auteur)